



COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 18 décembre 2017

Présidente : Martine GRANOTTIER (présente)

Vice-Président : Arsène MEYER (présent)

Responsable suivi : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs) (présent)

Membres du CD : Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentant des commissions : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO, - Christian DUBOURG – Patrice ECHINARD

➡ REUNION SECURITE

Martine GRANOTTIER et Hervé BAUDOUX se sont rendus au FC LIMONEST le 6 décembre pour une formation sécurité des dirigeants et éducateurs du club. Nous tenons à remercier le club pour l'excellent accueil qui nous a été réservé.

➡ RAPPORTS DELEGUES SURPRISES

- **Rencontre US VENISSIEUX / VILLEFRANCHE U15** : il est rappelé au club de VENISSIEUX que les jeunes enfants non inscrits sur la feuille de match ne peuvent s'asseoir sur le banc des remplaçants durant une rencontre. Les spectateurs doivent rester derrière la main courante.
- **Rencontre FC POINT DU JOUR / FC STE FOY LES LYON U17** : rencontre bien organisée, attention le protocole de fin de match n'a pas été respecté comme le prévoit la feuille de route.
- **Rencontre ST ALBAN DE ROCHE / TOUSSIEU Séniors D3** : il est rappelé au club de ST Alban que les guérites doivent être protégées comme le prévoit la feuille de route. Rencontre qui s'est déroulée dans un bon état d'esprit.
- **Rencontre FC GERLAND / ENTENTE ST PRIEST U17** : il est rappelé au club de FC GERLAND que les guérites doivent être protégées comme le prévoit la feuille de route. Les remplaçants doivent porter des chasubles. Rencontre qui s'est déroulée dans un bon état d'esprit.
- **Rencontre US VAULX EN VELIN / HAUT LYONNAIS U19 Coupe de Lyon et du Rhône** : bon déroulement de la rencontre. Protocole fin de match respecté.
- **Rencontre IRIGNY / SP CLUB DE GARON U19 Coupe de Lyon et du Rhône** : il est rappelé au club d'IRIGNY que les remplaçants doivent porter des chasubles. Absence de délégués alors que la feuille de route en prévoit 2. Protocole fin de match respecté.
- **Rencontre FC FRANCHEVILLE / ASVEL U19 Coupe de Lyon et du Rhône** : il est rappelé aux 2 équipes que les chasubles sont obligatoires pour les remplaçants. Le club de FRANCHEVILLE n'a pas effectué le protocole de fin de match qui est obligatoire comme le prévoit la feuille de route.
- **Rencontre LYON DUCHERE / TRINITE U17** : le protocole de fin de match n'a pas été respecté par le club de la Duchère comme le prévoit la feuille de route.

➡ ATTESTATION FORMATION SECURITE CLUB

Retour des attestations suivantes : AS PROPIERES / FC LYON / AS VILLECHENEVE

➡ RETOUR QUESTIONNAIRE DISPOSITIF ETOILES

O. ST QUENTIN / AS SOUCIEU / FC LYON / AS DENICE / CS OZON



➡ DISPOSITIF ETOILES

Les clubs dont les noms suivent sont priés de se présenter au secrétariat du District* avec leur certificat justifiant du nombre d'étoiles obtenu en début de campagne 2016/2018 au plus tard le 12 janvier 2018 (Date limite) :

CLUBS	N° d'Affiliation	CLUBS	N° d'Affiliation
ASVEL	500 124	A.S. Algérienne Villeurbanne	532 336
U.S. Vénissieux	504 325	F.C Gerland Lyon	533 109
Ent. S. Charly F.	504 416	F.C. Sain Belois	553 093
FC Vaulx en Velin	504 723	A.S. Bron Grand Lyon	553 248
A.S. des Minguettes Venissieux	524 129	Chazay F.C.	554 474
AM. Laiq. Moins	525 631	F.C. Sud Ouest 69	581 322
A.S Villefontaine	528 363		

Au-delà de cette date, les « dossiers non soldés » seront évoqués lors de la prochaine réunion du COMITÉ DIRECTEUR qui prendra la décision qui s'impose.

*Horaire ouverture Secrétariat : Lundi 9h00/12h00 – 14h00/20h00 – Du Mardi au Vendredi 9h00/12h00 – 14h00/18h00.

➡ CONVOCATION

La commission PSEM convoque pour le **lundi 15 janvier à 18h30 au siège du DLR** : Pour le club de MEYZIEU le Président, l'éducateur des U18 Féminines FARSSI J. le dirigeant des Féminines DESCHAMPS O. et la capitaine AVCI Ceylin. Pour le club de ST DENIS EN BUGHEY : le président, l'éducateur MAZUIR J. la capitaine GOUBEL Manon et l'arbitre de la rencontre NICOLAS Maurice. Présence obligatoire.

➡ COURRIERS CLUBS

- Mr BERNE Christian **Dirigeant RHONE SUD** : lu et noté
- **O. DE RILLIEUX** : lu et noté pour les chasubles. Une commande est prévue.
- **Courrier Loire sur Rhône sur dispositif étoiles** : transmis à Patrice ECHINARD président du dispositif pour réponse.
- **AS PUSIGNAN** concernant rencontre Séniors D5 LYON CHEMINOTS VAISE : transmis à la commission des règlements.

➡ COURRIER ARBITRE

Mr BEN CHIH Ilyes concernant la rencontre **FC LYON / ODENAS CHARENTAY Séniors D2** du 10/12/2017 : il est rappelé au club du FC LYON que la FMI doit être mise à disposition des arbitres au minimum 30 minutes avant la rencontre. De plus la présence de 2 délégués de terrain (avec chasubles prévention) est obligatoire sur une rencontre séniors. Ils doivent pouvoir être identifiés avant la rencontre par l'arbitre officiel afin de donner les consignes de sécurité et doivent rester jusqu'au départ de l'équipe adverse et des officiels. 1^{er} avertissement.

La commission PSEM demande également de remettre en conformité les douches des arbitres (eau chaude) et le chauffage dans les vestiaires.